
| | |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Manifestation | Conférence de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie |
| Sujet | Concours de projets pour le Campus Biel/Bienne |
| Date | 11 août 2015 |
| Orateur | Angelo Cioppi, chef de la section Gestion des projets de construction |

Mesdames, Messieurs,

En tant que président du jury, j'ai le grand plaisir de vous expliquer brièvement aujourd'hui la manière dont s'est déroulé le concours pour le nouveau Campus Biel/Bienne et de vous présenter le projet gagnant.



Sur la base du règlement SIA 142, l'Office des immeubles et des constructions du canton de Berne a organisé un concours de projets anonyme en une étape.

Ce dernier avait pour but de désigner le lauréat du concours de projets pour la construction du nouveau Campus Biel/Bienne et de mandater une équipe de planification générale pour la suite de la procédure.

Le concours a été lancé fin décembre 2014. Les équipes de planificateurs avaient jusqu'à début mai 2015 pour remettre leurs projets. Le jury a ensuite examiné tous les dossiers durant quatre jours et désigné le projet gagnant.

Le jury était constitué de juges professionnels, architectes et ingénieurs et de juges experts de la Haute école spécialisée bernoise, de la Direction de l'instruction publique ainsi que de Rolex. De plus des représentants des villes de Bienne et Nidau ainsi que de la société Innocampus SA ont été impliqués dans la procédure.

Pas moins de 59 équipes se sont inscrites au concours, dont cinq de l'étranger (Allemagne, Belgique et Espagne), et 54 projets ont été déposés.

Le nombre élevé de candidatures confirme l'intérêt suscité par le projet. Les participants se sont penchés sur cette tâche très exigeante et ont proposé un large éventail de solutions. Cela a contribué à des débats approfondis et constructifs au sein du jury. Celui-ci a distingué dix projets, neuf ayant été récompensés d'un prix et un ayant obtenu une mention.

Plusieurs critères ont joué un rôle décisif dans la procédure d'évaluation :

Outre la qualité urbanistique et architecturale du projet, le respect de l'identité de la Haute école spécialisée bernoise HESB et la fonctionnalité du campus au niveau de l'exploitation ont été d'une importance notable pour le jury. Les aspects économiques, particulièrement les cycles de vie des bâtiments et les coûts de construction, d'entretien et d'exploitation ont été pris en considération. Les aspects environnementaux et écologiques, ainsi que

l'adéquation du projet au standard Minergie P-ECO® et la conception des installations techniques ont également été considérés.

D'une part, le maître d'ouvrage revendiquait une infrastructure optimale avec un bâtiment aux structures bien pensées qui permette une grande flexibilité d'utilisation et réponde aux besoins de la Haute école spécialisée bernoise. D'autre part, il devait résulter du projet un bâtiment économique, durable et aussi neutre que possible au niveau de l'affectation des locaux. De plus le projet devait tenir compte des exigences en termes d'urbanisme dès la première étape.

Pour le canton de Berne, en tant que grand propriétaire de forêts, et pour la HESB spécialisée dans le domaine du bois, il était important que le bois soit utilisé dans le projet.

Le jury est unanime : de tous les projets qui étaient en lice, *Trèfle* est celui qui présente le plus grand potentiel pour la suite de la procédure.

La force du projet réside dans son intégration dans le paysage urbain, son rapport étroit avec son environnement et sa fonctionnalité.

Conciliant avec brio la répartition des locaux et les éléments à diverses échelles du contexte urbain dans lequel s'inscrit le campus, le projet s'intègre parfaitement au milieu des constructions environnantes et répartit avec succès les espaces entre les différentes spécialisations de la haute école.

Le projet *Trèfle* propose un établissement de formation qui s'assume et qui permet, grâce à une multitude de possibilités de rencontre entre l'intérieur et l'extérieur, de créer un campus au sein d'un seul et même bâtiment dont les différents éléments sont liés.

Le jury a particulièrement été impressionné par l'ouverture du projet à son environnement direct et par la volonté de donner un signal architectural fort pour la BFH.

Ce projet est l'œuvre d'une équipe de planification générale expérimentée :

Il s'agit de :

| | |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|
| Architecture / Direction générale | pool Architekten, Zurich |
| Ingénierie civile / constructions en bois | Blumer Engineering, Waldstatt |
| Installations techniques CVCIS / MCRG: | Waldhauser + Hermann AG, Münchenstein |
| Installations techniques Electricité | Amstein & Walthert AG, Zurich |
| Atelier d'architecture paysagère | Descombes Rampini SA, Genève |

Au nom du jury, je remercie tous ceux qui ont été impliqués dans le concours et en particulier les 54 équipes de planificateurs pour leur participation et pour la qualité de leur travail.

Je remercie également les experts pour la précision et la rigueur dont ils ont fait preuve lors de l'examen des projets, et enfin toutes les personnes qui ont contribué à la préparation et au bon déroulement du concours.

Madame la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer y a déjà fait référence dans son discours :

Le *Trèfle* a sa place dans la symbolique de plusieurs cultures où il représente l'équilibre entre trois éléments.

En tant que président du jury, je souhaite aussi que, faisant honneur à son nom, le projet lauréat réponde aux exigences élevées posées dans les trois sphères du développement durable, à savoir la société, l'économie et l'environnement.

Sur ce, je donne la parole à Monsieur Herbert Binggeli.